



DEL2024_018

Portant sur le vote des attributions de subventions à la Caisse des Ecoles et au Centre Communal d'Actions Sociales

L'an deux mille vingt-quatre, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Fabrice LEPINTE, Maire.

Date de convocation : 28/03/2024

Date d'affichage : 28/03/2024

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres votants : 9

Prénom/Nom/Fonction	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
Fabrice LEPINTE (<i>Maire</i>)	X			
Xavier ANQUETIN (<i>1^{er} adjoint</i>)	X			
Régine LECHIEN (<i>2nd adjoint</i>)			X	X
François-Régis TARDY (<i>3^{ème} adjoint</i>)	X			
Gaël GUADEBOIS (<i>4^{ème} adjoint</i>)			X	
Patrick DUEDAL (<i>Conseiller</i>)	X			
Nina DHOOGHE (<i>Conseiller</i>)	X			
Grégoire FLANDIN (<i>Conseiller</i>)	X			
Magali LEMAIRE (<i>Conseiller</i>)	X			
Philippe MANCINI-HEITZELER (<i>Conseiller</i>)		X		
Véronique LETERER (<i>Conseiller</i>)	X			
Thierry GAUGUET (<i>Conseiller</i>)		X		

A été nommé(e) secrétaire de séance : François-Régis TARDY

EXPOSE

Vu les besoins de fonctionnement de la Caisse des écoles et du CCAS, Monsieur le Maire propose au vote les subventions suivantes pour l'année 2024

Caisse des Ecoles : 6 800.00€

CCAS : 15 730.00€

IL EST DONC PROPOSE AU CONSEIL LA DELIBERATION SUIVANTE :

Vu la délibération du Conseil Municipal du 2 avril 2024 approuvant le budget primitif pour l'année 2024, dont les crédits sont inscrits aux comptes 657364 Caisse des Ecoles et 657363 CCAS,

Considérant que la commune souhaite apporter son soutien à la caisse des écoles et au CCAS,

